

Diagnostic de territoire

• Caractéristiques géographiques	Page 1.
• Population	Page 2.
• Économie / Emploi	Page 4.
• Habitat / Logement / Pression foncière.....	Page 10.
• Agriculture	Page 11.
• Environnement / cadre de vie	Page 11.
• Mobilité	Page 12.
• Culture, sport, monde associatif	Page 13.
• Enseignement	Page 13.
• Outils et plans de développement territorial et local	Page 14.
• Outils d'animation	Page 14.
• Social	Page 15.

Caractéristiques géographiques

D'une superficie totale de 2.740 hectares, Awans se situe à l'extrême Nord de la Province de Liège et au Nord-Ouest de l'agglomération liégeoise. Depuis la fusion des communes intervenue en 1977, l'entité regroupe cinq villages: Awans, Fooz, Hognoul, Othée et Villers-l'Évêque.

Aux portes du Limbourg, Awans est également limitrophe de plusieurs communes : Tongres, Herstappe, Juprelle, Ans, Crisnée, Fexhe-le-Haut-Clocher et Grâce-Hollogne.



L'un des principaux atouts d'Awans réside dans sa situation géographique. Au cœur d'un réseau routier et autoroutier dense, cette localité jouit d'une facilité d'accès rare puisqu'elle dispose d'une entrée/sortie d'autoroute directe sur l'E40 (numéro 31, Hognoul-Juprelle). Immédiatement au Nord de l'échangeur de Loncin, l'entité se trouve à un endroit stratégique pouvant servir de « base » permettant d'atteindre rapidement tout le réseau autoroutier belge (vers Aachen, Namur, le Luxembourg et Bruxelles).

Se trouvant entre l'agglomération liégeoise et la Région flamande, Awans a encore vu l'importance de sa localisation se renforcer suite au développement de l'aéroport de Liège, limitrophe de la commune en sa partie Sud.

D'un point de vue administratif, Awans fait partie de la Province de Liège et du Canton électoral de Grâce-Hollogne (arrondissement électoral de Liège). Située sur l'Arrondissement administratif et judiciaire de Liège, l'entité fait partie de la zone de police « Awans-Grâce-Hollogne » et abrite un poste de police de la route. Enfin, la commune accueille également l'implantation du District autoroutier du MET (Ministère de l'Équipement et du Transport).

Le territoire d'Awans se trouve sur le plateau hesbignon. Le relief est très peu vallonné (altitude entre 120 et 160 mètres) offrant de grands espaces ouverts propices à l'activité agricole. L'entité fait partie du bassin fluvial mosan (partie Meuse aval) rassemblant les eaux de la Mehaigne, du Hoyoux, de la Berwinne et du Geer. Ce territoire est parcouru par le Roua ou « rigole d'Awans », un aqueduc artificiel long de 8km creusé pour assécher les marécages qui occupaient le centre d'Awans.

Le réseau hydrographique y est très peu développé alors que la capacité de recharge de la nappe aquifère située dans les craies du Cétacé est très importante. Une ressource que la CILE (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux) exploite à travers un réseau de galeries très développé (75% du territoire communal est situé en zone de prévention). Pour cette raison, la protection des eaux souterraines représente le principal enjeu environnemental identifié à l'échelle communale.

La structure écologique awansoise est relativement pauvre. Aucune zone protégée en vertu de la police de la conservation de la nature (y compris Natura 2000) n'est répertoriée sur le territoire. Par contre deux « site de grand intérêt biologique » ont été identifiés. Le premier, situé entre les villages d'Othée et de Villers-L'Évêque, se nomme les « Marnières ». Étroit vallon naturel, cet espace accueille une faune et une flore très spécifiques (Blaireau, orchidée, etc.). Ensuite, à l'Ouest de l'entité, on retrouve la « Campagne de Fooz ». Site créé par l'homme suite aux travaux d'aménagement du TGV, il est composé de vastes friches herbeuses accueillant des espèces peu communes dans nos régions.



Reste qu'Awans est une région essentiellement agricole dotée d'un sol à très grande valeur agronomique cultivé depuis des millénaires. Composés presque en totalité de limon profond à bon drainage naturel reposant sur un substrat crayeux, les sols de la région produisent des rendements très élevés pour un investissement minimum et ce, même pour les cultures les plus exigeantes.

D'un point de vue géographique, l'entité d'Awans est découpée en deux parties distinctes par l'autoroute E40 et la Route Nationale 3. Deux axes routiers traversant la commune de part en part et ayant créé deux communautés distinctes. Les villages d'Othée et Villers-L'Evêque sont ainsi situés au Nord de ces axes alors que ceux d'Awans et Fooz s'étendent au Sud avec le village d'Hognoul coincé entre les deux. Une séparation ancestrale puisque la « RN3 » est la matérialisation de l'historique « Chaussée Liège-Bruxelles » dont le premier tracé remonte à 1717. Dès cette époque, les villages du Nord et du Sud de la région étaient distinctement séparés. La construction de l'autoroute reliant Liège à Bruxelles en 1971, n'a fait que renforcer le sentiment de deux territoires distincts amenés à cohabiter au sein de l'entité.

La présence de ces deux grandes voies de communication a également conduit à un isolement économique problématique des petites localités composant Awans. En effet, les villages de Fooz, Othée ou encore Villers-L'Evêque sont ainsi exclus du trajet des personnes transitant par l'entité. Un avantage pour le cadre de vie, mais une énorme faiblesse pour la viabilité des commerces locaux, les personnes pouvant facilement traverser la commune (Autoroute et RN3) sans mettre une roue dans ces endroits.

La population

En mars 2010, la population awansoise s'élevait à 8.917 habitants faisant de l'entité une des moins peuplées au sein de l'arrondissement de Liège. Et si ce chiffre est en évolution constante depuis le début du 19^e siècle, l'indice de croissance de la commune est longtemps resté inférieur à celui enregistré à l'échelle de l'arrondissement. Une tendance qui s'est inversée durant les vingt dernières années avec une progression plus rapide à Awans que dans le reste de l'arrondissement : 7,9% pour la croissance locale contre 1,5% sur l'Arrondissement de Liège et 2,7% en Province de Liège lors des 8 dernières années.

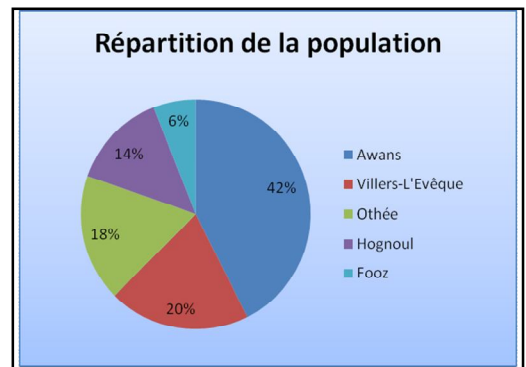
Cette augmentation rapide de la population depuis 1991 est le signe de la périurbanisation de la ville de Liège. Via sa situation géographique exceptionnelle, Awans est devenu un lieu très recherché par les personnes désirant habiter en dehors des villes tout en restant à proximité de ces dernières.

Mais il est aussi important de remarquer que la population awansoise est répartie de manière inégale au sein des différents villages de l'entité. Ainsi, 42% de la population locale (3.797 personnes) réside à Awans contre 20% (1.774 personnes) à Villers-L'Evêque, 18% (1.598 personnes) à Othée, 14% (1.214 personnes) à Hognoul et seulement 6% (534 habitants) dans le village de Fooz.

Une répartition interne qui a évolué différemment dans le temps. En effet, si tous les villages ont vu leur population augmenter depuis 1994, la plus significative s'est produite à Hognoul (+20,2%) via la construction d'un quartier résidentiel et de nombreuses habitations individuelles. On retrouve ensuite le village de Fooz qui a connu une augmentation du nombre de ses habitants de 18%, mais qui reste de loin le village le moins peuplé de l'entité. Derrière, Othée (8,9%), Villers-l'Evêque (7,7%) et Awans (5,2 %) sont à la traîne mais affichent tout de même une dynamique largement supérieure à celle de la Province.

Néanmoins, il est important de souligner que cette évolution positive est désormais généralisée à tous les villages de l'entité. Car, durant la période s'étendant de 1981 à 1991, les chiffres avaient été négatifs tant à Othée qu'à Villers-l'Evêque. Progressivement, ces deux villages ont également profité de la dynamique de repopulation que l'on constate dans toute la région via de nouvelles constructions, mais aussi le réaménagement d'anciennes bâtisses (fermes). Par contre, concernant le village d'Awans, il faut préciser que l'augmentation de la population provient de la construction de plusieurs logements dans les parties Nord et Est du village car, en son cœur, il perd régulièrement des habitants.

Ces disparités au niveau des villages se retrouvent aussi lorsque l'on examine la densité de population. Ainsi, l'entité d'Awans possède une moyenne globale de 322 habitants/km² (janvier 2008), bien loin de la moyenne de l'arrondissement (750 habitants/km²), confirmant le caractère rural de la commune. Mais, Fooz et Villers-l'Evêque sont caractérisés par des densités inférieures à 210 habitants/km² et peuvent donc être rangés dans la catégorie des villages ruraux. En revanche, les densités rencontrées pour Awans et Hognoul (respectivement 470 et 410 habitants/km²) s'apparentent plus à des banlieues de l'agglomération liégeoise. Enfin, la situation d'Othée est intermédiaire (350 habitants/km²).



Ces trois logiques différentes seront à prendre en considération dans les différents projets qui devront être mis en place. Face à ce défi important de l'évolution de la population, il faudra prendre les meilleurs choix, que ce soit en matière d'aménagement du territoire, mais aussi en endiguant le dépeuplement du cœur des villages. Des enjeux majeurs puisque, lors des sept dernières années, la densité a évolué de manière bien plus importante à Awans (+7,3%) qu'au niveau de la Province (+2,7%) et de l'Arrondissement (+1,4%).

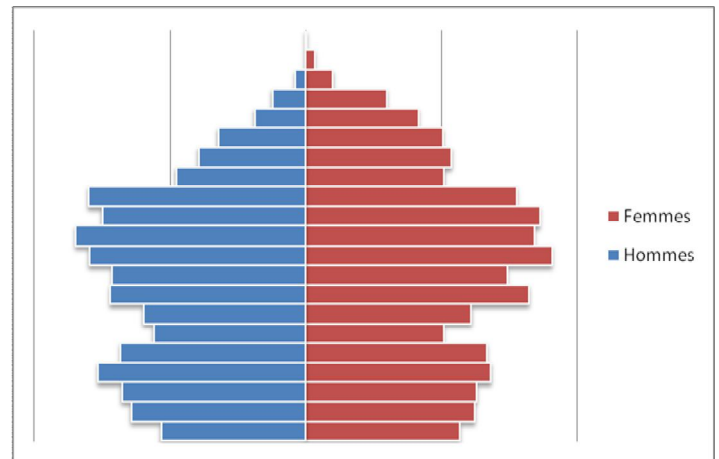
Afin d'expliquer cette évolution démographique marquante d'Awans, il convient d'abord de préciser que le nombre de décès continue à être largement supérieur au nombre de naissances (72 naissances pour 134 décès en 2009). Une situation habituelle sur la commune depuis plusieurs décennies. Le constat est d'ailleurs similaire à l'échelle de l'Arrondissement mais contraste cependant avec celle de la Province dont le bilan naturel est positif.

Par contre, le bilan migratoire est positif depuis de nombreuses années (de 120 personnes en 2009). Awans attire donc de plus en plus les habitants des communes limitrophes et surtout du centre ville de Liège. Compte tenu du bilan naturel négatif sur le territoire, c'est cette migration qui permet à l'entité d'avoir une évolution positive du nombre de sa population. Une nouvelle caractéristique des communes périurbaines.

Autre élément à souligner, la présence de personnes de nationalité étrangère est très peu marquée à Awans (4,4%). La communauté italienne étant la mieux représentée.

Au niveau de la structure des âges de l'entité est « classique » et marquée par un vieillissement de plus en plus marqué et surtout une représentation très forte des 35-65 ans. Ce vieillissement de la population représentera l'autre défi de taille qu'il conviendra de gérer au mieux dans les prochaines années.

Age	Hommes	Femmes	Total
0 à 5	213	227	440
5 à 10	257	249	506
10 à 15	271	252	523
15 à 20	306	273	579
20 à 25	273	267	540
25 à 30	224	203	427
30 à 35	239	244	483
35 à 40	288	329	617
40 à 45	285	297	582
45 à 50	319	363	682
50 à 55	339	337	676
55 à 60	300	345	645
60 à 65	320	311	631
65 à 70	191	204	395
70 à 75	158	215	373
75 à 80	129	202	331
80 à 85	75	166	241
85 à 90	49	119	168
90 à 95	15	40	55
95 à 100	0	13	13
100 à 105	0	1	1



La taille moyenne d'un ménage belge est à présent de 2,31 personnes (chiffres 2008). Awans fait exception en présentant une taille de ménage supérieure (2,54). Une tendance qui existe déjà depuis une décennie sur la localité. A titre de comparaison, l'Arrondissement de Liège (2,18) et la Province de Liège (2,27) sont eux, en dessous de la moyenne nationale et régionale.

En termes **d'évolution de la population**, trois scénarios peuvent être envisagés pour Awans :

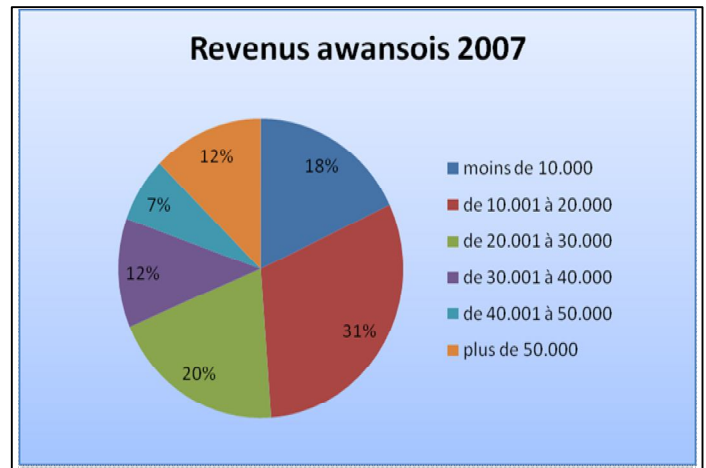
- le premier scénario s'appuyant sur la tendance actuelle observée depuis 20 ans mais qui ne tient pas compte des paramètres démographiques. Cette projection amène à considérer que dans un délai d'une vingtaine d'années, la population serait de 9.800 habitants ;
- le 2^e scénario se base sur une progression plus forte comme celle enregistrée depuis les huit dernières années. La population atteindrait ainsi les 10.500 habitants d'ici 2025 ;
- le 3^e scénario prend en considération les perspectives démographiques calculées par le Bureau du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique à l'horizon de 2050. Cette extrapolation, prend en compte les facteurs démographiques d'évolution (décès, naissances, migrations internes et migrations externes). En reportant les indices d'évolution au niveau de la commune, la population projetée se chiffre également à 9.800 personnes en 2025¹.

¹ « Perspectives de population 2007-2060 », du Bureau fédéral du Plan. Mai 2008.

En d'autres mots, la population d'Awans pourrait atteindre entre 9.800 et 10.500 personnes d'ici 2025. Une augmentation importante qui aura un impact conséquent sur la gestion de l'entité tout comme le vieillissement des habitants.

Enfin, d'un point de vue plus **économique**, les statistiques de l'exercice 2008 (revenus de 2007) démontrent la richesse potentielle de l'entité. Ainsi, le revenu moyen par habitant est de 15.358 euros² à savoir le 6^e plus important de l'Arrondissement de Liège (13.365 euros de moyenne) et largement supérieur au revenu moyen provincial (13.587 euros). Dès lors, l'indice de richesse continue à être positif, 105 (l'indice 100 représente le revenu médian belge) et en nette amélioration puisqu'il était de 102,76 en 2003. A titre de comparaison, l'Arrondissement n'a qu'un indice de 91 et la Province de 92.

A noter qu'une tendance très particulière se confirme avec les années : le nombre de déclarations fiscales supérieures à 50.000 euros. Ce dernier est de 12,6% alors qu'il n'est que de 7,9% au niveau de l'Arrondissement et de 8,7% au niveau de la Province. Un chiffre toujours en augmentation puisqu'il était de 11% en 2003 et représentait déjà une situation exceptionnelle. Une part de plus en plus importante de la population awansoise possède donc des revenus très importants. Une dynamique qui tranche avec le fait que 49% de la population déclare des revenus inférieurs à 20.000 euros. Mais, là encore, ce chiffre est bien inférieur à celui enregistré au niveau de l'Arrondissement où 57% de la population figure dans cette tranche de revenus.



Même s'il existe certaines disparités entre les villages, Awans est également caractérisé par un revenu médian très favorable (20.458 euros en 2007) représentant le 5^e plus élevé de l'Arrondissement de Liège. Un chiffre largement au-dessus de celui de la Région wallonne (17.945 euros), de la Province (17.985 euros) et de l'Arrondissement (17.368 euros). Un revenu médian dont l'évolution était constante entre 1995 et 2005 et qui a logiquement connu un tassement (moindre qu'au niveau régional) suite à la crise économique ambiante.

Economie/ Emploi

A. L'économie

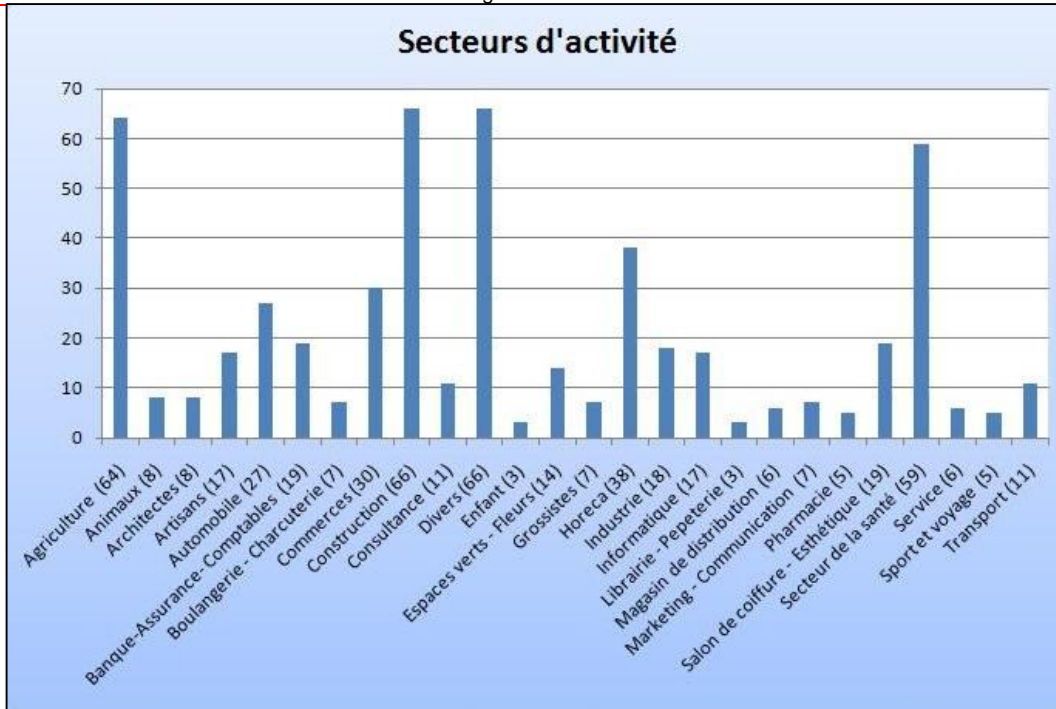
L'entité d'Awans est en plein boom depuis plusieurs années. Ainsi, entre 1999 et 2007, la Commune est celle ayant connu la plus grande augmentation du nombre « d'établissements » recensés sur son territoire. Passant de 176 à 204, le nombre d'établissement a augmenté de 12,1%, pourcentage qu'aucune autre commune de l'Arrondissement de Liège n'approche durant ce laps de temps mis à part Trooz avec 11,1%³. Preuve de l'importance que prend désormais Awans sur l'échiquier économique régional.

De plus, suite au travail de recensement effectué par l'ADL depuis sa création le 1^{er} décembre 2008, il existe désormais une cartographie précise des différents secteurs présents à Awans. En date du 1^{er} septembre 2010, on dénombrait 541 acteurs économiques sur le sol de l'entité. Un chiffre qui a encore reste stable malgré le contexte difficile car, lors de la fin du premier recensement économique effectué par les agents (juillet 2009), le chiffre était de 540.

Par sa situation géographique exceptionnelle, Awans représente donc une localité très prisée. Très bien desservie au niveau routier et accueillant un grand transit en direction d'Ans, Liège ou encore Tongres, la commune dispose d'un potentiel économique que la diversité de l'offre actuellement présente sur l'entité ne fait que confirmer. Et si 37 acteurs économiques ont cessé leurs activités durant l'année écoulée, la plupart ont immédiatement été remplacés par une autre entreprise maintenant, par la même, une activité au niveau local.

² Site internet www.statbel.be.

³ « Etat des lieux socio-économique des régions de Liège et de Huy-Waremme », Le Forem, Edition 2009.



S'il est ici impossible d'analyser en profondeur tous les secteurs présents sur l'entité, plusieurs d'entre eux nécessitent qu'on s'y attarde. Que ce soit en termes d'emploi ou de chiffre d'affaire, ils permettent de comprendre la dynamique actuelle du territoire d'Awans. L'analyse débutera avec quelques professions spécifiques majeures avant d'élargir la réflexion aux grands secteurs d'activités.

1. Agriculture

De manière historique, la Hesbaye liégeoise est caractérisée par l'existence de nombreuses grandes fermes. L'entité d'Awans ne déroge pas à la règle avec un secteur agricole très important occupant 78% du territoire local. Au total, ce sont donc 2.115 hectares qui sont aujourd'hui encore affectés aux activités agricoles. Une superficie qui reste relativement stable puisqu'elle était de 2140 hectares en 1981 après avoir connu une pointe de 2175 hectares en 2003, avant la mise en place de pôles importants comme le Parc d'activités économiques.

En 2010, l'entité comptait quelques 64 exploitations (recensement annuel). Et même si la taille de ces exploitations varie, leur nombre demeure relativement stable. Forte de 66 exploitations en 2003, la commune d'Awans peut toujours compter sur ce secteur économique fort alors qu'il tend à s'affaiblir de manière très marquée dans la majorité des communes de la région liégeoise⁴.

Néanmoins, il est important de préciser que la taille des exploitations actives ne cesse d'augmenter. Ainsi, la surface moyenne était de 25 ha en 1981 pour 34 ha à l'heure actuelle. Une concentration des terres qui est encore plus marquée que ce que ces chiffres ne laissent apparaître puisque plusieurs de ces exploitants sont en réalité des personnes en activité complémentaire ayant un autre emploi principal et opérant donc sur des exploitations de petites tailles. La tendance est donc très nette : la taille moyenne des exploitations awansoises augmente de manière régulière.

Reste que si le chiffre absolu d'exploitation ne varie pas, il faut aussi préciser que plusieurs des 64 acteurs agricoles ne sont en fait que des propriétaires terriens. Ces derniers (souvent des personnes âgées voir les veuves des exploitants initiaux) laissent la culture de leurs biens à autrui (souvent un exploitant local). Ces deux éléments mis en parallèle, il apparaît que le nombre de personnes travaillant réellement dans les exploitations agricoles diminue de manière importante.

Et si l'activité agricole est fortement présente à Awans, une dernière nuance s'impose. En effet, d'un point de vue économique, on ne dénombre que 8 exploitations proposant des produits en vente directe à la population. Dans les faits, presque la totalité des productions locales (culture ou d'élevage) est vendue à de grandes firmes (voir aussi le point 3.2.1.5).

⁴ Journal « La Meuse », édition Liège. Samedi 7 août 2010, page 4.

Les activités agricoles ont donc encore un impact capital sur le paysage et la dynamique de la commune mais, en termes d'emploi, de production de richesses et de vente à la population, elles ne sont plus réellement au sommet de la hiérarchie locale.

A noter enfin que la commune ne dispose pas de la moindre ressource forestière.

2. Construction

Contrairement aux activités agricoles dont l'impact au niveau de l'emploi est de plus en plus réduit, le secteur de la construction est particulièrement prospère. Avec 66 sociétés opérant dans ce domaine, voilà identifié l'un des secteurs forts de l'entité avec une offre très diversifiée allant des métiers spécialisés (chapistes, menuisiers, électricien, chauffagiste ou encore maçon) aux sociétés généralistes (entrepreneur général).

Dans ce secteur, la taille des sociétés varie fortement. De l'indépendant travaillant seul ou avec l'aide d'une personne, à l'entreprise comptant plus de vingt ouvriers, les deux logiques se côtoient sur l'entité. Par contre, il est intéressant de constater que ce secteur vit en autarcie avec des acteurs locaux faisant très peu appel à des sociétés de l'entité travaillant en amont ou en aval de leur propre activité. Par méconnaissance ou suite à des habitudes historiques, les partenariats semblent plus généralisés avec des acteurs extra-communaux qu'avec d'autres entreprises provenant d'Awans. De même, les sociétés expliquent aussi que leur clientèle n'est que rarement locale, leurs opportunités de travail se présentant majoritairement dans d'autres communes.

Réussir à favoriser les partenariats locaux tout en permettant aussi une plus grande visibilité locale de tous ces acteurs représente un défi auquel l'ADL s'attèle désormais.

3. Secteur de l'Horeca

Par sa situation géographique et ses sites économiques forts (E40 Business Park, Parc d'activités économiques, Shopping Hognoul, etc.), Awans est un lieu de passage important. En plus des habitants, les personnes venant travailler au sein des grands pôles économiques de l'entité (ex : 600 personnes travaillent dans le centre de tri de « La Poste ») représentent une clientèle très importante pour le secteur de l'Horeca.

Ainsi, on recense 39 acteurs opérant directement dans ce domaine. Snacks, friteries, restaurants et traiteurs, l'offre est variée, tout comme l'origine culinaire (belge, italienne, tunisienne, grecque ou encore asiatique). Un panel important dans lequel il manque peut-être tout de même un établissement de niveau supérieur.

Parallèlement à cette profusion d'acteurs opérant dans « les métiers de bouche », on doit aussi souligner l'abondance de commerces d'alimentation générale. Aldi, Lidl, ou encore Delhaize sont présents à Awans et centralisés sur un petit périmètre. De même, plusieurs sociétés opérant dans l'alimentation de proximité (boucherie-boulangerie) peuvent encore venir s'ajouter aux chiffres de ce secteur qui deviendrait ainsi presque le plus important en termes de nombre sur le territoire.

Malheureusement, dans ces domaines précis, l'entité est progressivement confrontée à la désertion des villages de l'entité. En effet, les acteurs du secteur de l'Horeca sont essentiellement localisés le long de la RN3 pour toucher un maximum de personnes. Ainsi, il y a dix ans, trois « superettes » (petit magasin de proximité) étaient en activité à Awans, Villers-L'Evêque et Othée. A l'heure actuelle, deux ont fermé leurs activités faute de revenus suffisants. De même, le secteur des boucheries est en difficulté alors que les nombreuses boulangeries des villages vont devoir faire face à la concurrence de nouveaux commerces de ce type le long de la RN3. Une situation difficile qui pourrait mettre en danger les services accessibles pour les personnes âgées ou à mobilité réduite présents dans nos villages.

Et si l'offre dans le secteur de l'Horeca est importante sur le territoire, la dynamique est également intense. En effet, ce secteur est en perpétuelle évolution avec de nouveaux acteurs économiques arrivant de manière régulière (une sandwicherie, un restaurant italien et un établissement asiatique durant l'année écoulée).

4. Automobile

Avec pas moins de 27 exploitations, le secteur automobile est de plus en plus présent sur l'entité. Une offre désormais très diversifiée tant au niveau des concessionnaires de toutes marques (Peugeot, Renault, VW ou encore Mitsubishi) que des multiples garages ou des importateurs de pièces détachées.

Sur le Parc d'activités économiques, la société « Peugeot Schyns » a été l'une des premières à s'installer et emploie 45 personnes. Fort de ce succès et de la localisation exceptionnelle de ce site, le parc abritera aussi l'enseigne Renault (exploitant du village d'Awans qui s'y agrandira) et un importateur de caravanes-motorhomes, créant ainsi un pôle complémentaire aux nombreuses sociétés installées le long de la RN3.

Un secteur fort qui sera donc encore une fois centralisé dans la région de la RN3, délaissant les villages. La seule exception sera un garage spécialisé dans l'entretien et la réparation du matériel agricole qui reste implanté à Othée.

5. Commerces

Sur l'ensemble du territoire, on recense énormément de commerces. Des établissements essentiellement situés le long de la RN3. D'ailleurs, déjà rares et spécifiques, les quelques enseignes demeurant dans les villages le sont presque exclusivement à Awans. Une offre assez diversifiée (un magasin de vêtement, un autre spécialisé dans les articles en cuirs, un opticien, un commerce de décoration d'intérieur, services, etc.), mais perdant de leur force compte tenu de leur isolement. En effet, il n'existe plus de « rue commerçante » comme a pu l'être la rue de la Station par le passé (lorsqu'Awans y disposait d'une activité industrielle forte). Les différents commerces sont désormais dispersés dans plusieurs rues ce qui ne crée pas un véritable pôle économique au sein du village.

Pour le reste, les commerces sont donc localisés le long de la RN3 et dans les quelques pôles économiques y étant attelés. On y retrouve évidemment les acteurs du secteur de l'automobile, mais aussi 8 commerces d'ameublement (dont IKEA et ses 32.000 m²). 8 autres enseignes sont actives dans le domaine du textile. Un secteur de travail que l'autorité communale a décidé de bloquer en n'acceptant plus d'autres implantations à l'heure actuelle pour ne pas avoir trop de concurrence.

Informatique, alimentation, agence de voyage, fleuriste, les enseignes sont diverses mais aussi assez clairsemés. En effet, mis à part le shopping Hognoul, le Parc d'activités économiques et l'îlot comprenant l'AD Delhaize et plusieurs autres petites enseignes, les concentrations de commerces sont rares. Ainsi, le long de la RN3, les enseignes (parfois par 2 ou 3 dans un même bâtiment) sont séparées par des maisons privées et des pâturages ne créant pas une impression d'unité. La RN3 a avant tout une vocation de « transit » et non de facilitatrice à l'accès aux commerces. Son aménagement est d'ailleurs problématique pour l'activité économique à plusieurs niveaux (trottoirs, vitesse, manque de place de parking, etc.).

De plus, il n'existe malheureusement pas de dynamique entre ces différents acteurs économiques. Les partenariats sont rarissimes alors que les activités sont clairement complémentaires. Dès lors, aucune association des commerçants n'existe sur l'entité ni aucun projet commun (braderie, etc.). Même sur un site comme le « Shopping Hognoul », fort de sa densité et de sa complémentarité, aucune dynamique collective n'arrive encore à voir le jour. Une situation qui ne pourra s'inverser que sur le moyen terme via des actions multiples permettant à ces personnes de se rencontrer et de se découvrir. L'instauration d'une dynamique de collaboration est d'ailleurs l'un des grands défis identifiés par l'ADL dans son plan d'actions.

Enfin, il est important de noter que le commerce ambulant n'existe presque plus sur l'entité. Un marché hebdomadaire est bien organisé à Awans et Othée, mais il ne comprend qu'un marchand de fruits et légumes (voir fiche-projet 32 du plan d'action). De plus les passages d'un poissonnier, d'un marchand de pizza, de quelques produits surgelés ou d'un vendeur de matériel d'outillage ne sont qu'épisodiques et ne représentent dès lors pas une offre très importante.

6. Industrie et PME

Secteur phare de l'entité durant les années 60 (notamment au niveau du village d'Awans), l'industrie connaît désormais une période difficile. Ancien plus grand pourvoyeur d'emplois de l'entité, ce domaine d'activités a vu ses plus grands acteurs disparaître : Brouhon-Forges, Estampages ou encore les ascenseurs Kone. Des arrêts ayant laissé plusieurs sites à réhabiliter. Si la réaffectation du site Kone, devenu le « E40 Business parc » dans les années 2000 est un exemple, il conviendra d'être particulièrement attentif aux activités qui verront le jour lors de la réaffectation de ces espaces, essentiellement situés dans le cœur des villages de l'entité.

Ces dernières années n'a pas inversé cette tendance négative avec les grandes sociétés ralentissant fortement leur activité. Ainsi, image marquante de l'entité, la société MCB occupait 115 travailleurs en 2009. Suite à la crise économique, elle a dû réduire considérablement ses activités, n'employant plus 50 personnes à l'heure actuelle. Les grandes infrastructures industrielles sont ainsi divisées pour abriter plusieurs PME de moindre importance à l'image de la société CPL Industrie (Chaînes et Presses Liégeoises pour l'Industrie) d'Othée qui cohabite désormais avec trois autres sociétés : VR Machining, Les Ateliers Maquet et Apuma.

Néanmoins, le secteur des PME représente le domaine clé au sein de l'entité. Le secteur secondaire est ainsi le vecteur d'une grande part des emplois dans la commune. Des entreprises opérant dans de multiples secteurs (voir le tableau page 9) avec, comme expliqué plus haut, la construction représentant un domaine très présent. Ces PME sont de tailles excessivement variables. Allant de l'indépendant employant parfois deux ou trois salariés qui côtoient des structures plus importantes et aux ramifications parfois internationales.

A noter que, contrairement aux commerces notamment, l'implantation des moyennes et petites entreprises est répartie dans toute la commune. Ces activités sont parfois confidentielles et peu connue de la population

entourant pourtant souvent ces lieux d'activité. Exemple : un concepteur et réalisateur de valises intelligentes permettant de transporter l'argent de manière sécurisée et officiant dans une cours du village de Villers-L'Evêque.

7. Tourisme

Le tourisme est un secteur inexistant de l'activité économique de l'entité. Ainsi, il n'existe aucune association ou groupement à vocation touristique. Même si Awans possède un patrimoine historique assez riche (parfois mis en évidence par des associations), il n'est exploité que pour un public local et ne représente pas de réel intérêt pour les personnes en dehors de la commune. D'ailleurs, comme au niveau des commerces, il est frappant de constater qu'il n'existe pas d'interaction entre les différents villages, chacun travaillant pour lui et organisant des manifestations restant confinée à cette seule région géographique (voir les points 3.2.1.8 et 3.2.1.11 concernant les associations).

De même, même si l'entité abrite quelques infrastructures exceptionnelles comme le cynodrome d'Awans (unique en Wallonie) ou encore un site permanent de saut à l'élastique, ces dernières ne sont pas encore suffisamment mises en évidence et laissées à la connaissance d'un public d'initiés.

Seule petite exception, « La Route des Clochers ». Un ensemble de balades pédestres et cyclistes s'étendant sur les communes d'Awans, Juprelle et Ans. Mais cela n'a pas réellement d'impact sur la vie économique et ne jouit pas d'une grande mise en valeur.

De plus, il n'existe pas d'hôtel, pas de camping, aucun gîte rural, aucune chambre d'hôte ni même d'hébergement à la ferme sur l'entité.

Quant au tourisme sexuel qui était autrefois assez développé le long de la RN3, il est en nette régression et combattu par la commune. Plusieurs bâtiments abritant ces activités ont d'ailleurs été rachetés et transformés en commerces lors des dernières années.



B. L'emploi

Le taux d'emploi à Awans est de 61.1% (8^e plus important de la Direction régionale de Liège dont la moyenne est de 53,3%) alors que le taux d'activité est lui de 69,6% (9^e plus important de la Direction régionale de Liège dont la moyenne est de 67,3%)⁵.

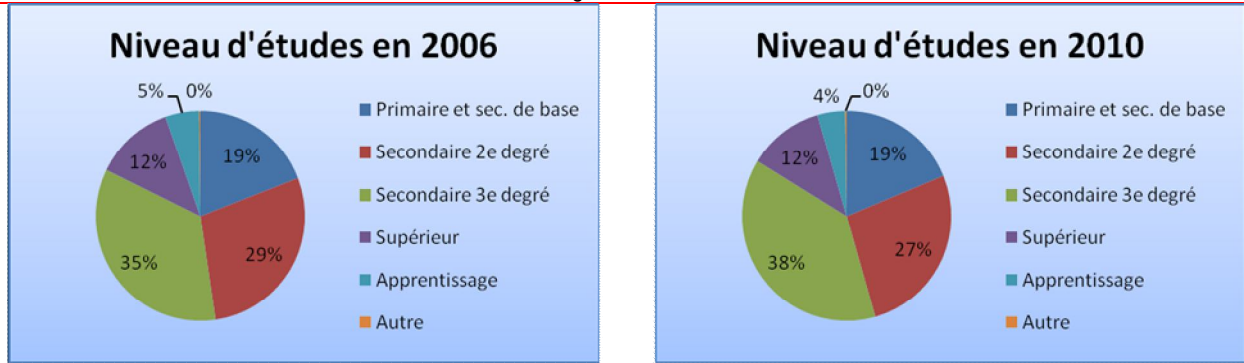
Au 30 juin 2010, Awans totalisait 443 personnes demandeuses d'emploi⁶. Un chiffre demeuré stable ces dernières années (459 en 2009, 411 en 2008 et 434 en 2007) après avoir connu un pic de 518 personnes en 2006. 58% de ces demandeurs d'emploi sont des femmes (247 contre 196 hommes). Un pourcentage qui diminue lentement puisqu'en 2006 il était de 61%.

Au niveau de la durée d'inoccupation, la tendance de ces dernières années se vérifie avec une majorité de chômeur longue durée. En 2006, 24% des demandeurs d'emploi awansois l'étaient depuis 5 ans et plus. En 2010, ce chiffre est passé à 26%. Juste derrière, ce sont les chômeurs de moins de 6 mois qui sont le plus représentés avec 23%. Une situation qui tranche avec la dynamique que l'on retrouve en Région wallonne puisqu'à ce niveau, ce sont les personnes inoccupées depuis moins de 6 mois qui représentent 25% des demandeurs d'emploi alors que les périodes d'inoccupation de 5 ans et plus ne touchent « que » 21% de ceux-ci. Une différence que l'on peut en partie expliquer par le passé industriel de l'entité. Avec la fermeture de plusieurs sociétés locales employant des travailleurs qualifiés dans des domaines pointus continuant à être touchés pour une restructuration et des avancées technologiques fortes, ces travailleurs éprouvent d'énormes difficultés à retrouver de l'emploi dans leur domaine d'activité.

Concernant le niveau d'études, on peut constater que le profil n'a pas considérablement varié durant les 5 dernières années. En effet, 19% d'entre eux ne disposent toujours que d'un diplôme d'enseignement primaire. 12% possèdent un diplôme d'enseignement supérieur.

⁵ « Etat des lieux socio-économique des régions de Liège et de Huy-Waremme », Le Forem, Edition 2009.

⁶ Statistiques du FOREM sur le site www.forem.be.



Autre élément important lors de ces dernières années, on a assisté à un glissement des tranches d'âges les plus représentées. En effet, même si le chômage des jeunes a toujours été moins problématique à Awans que dans le reste de la Province, le nombre de jeunes de moins de 25 ans au chômage n'a fait que diminuer. Il était de 24% en 2006 (3^e tranche d'âge la plus représentée) pour ne plus représenter que 16% en 2010 (4^e tranche d'âge la plus représentée). A l'inverse, si les personnes entre 30 et 40 représentent toujours une tranche d'âge très présente, ce sont les plus de 50 ans qui sont devenus majoritaires (28% des demandeurs d'emploi awansois).

Date	< 25 ans	25 < 30 ans	30 < 40 ans	40 < 50 ans	50 ans et +	Total général
juin 2006	102	71	120	137	88	518
juin 2007	64	59	98	119	94	434
juin 2008	71	54	89	100	97	411
juin 2009	92	57	95	114	101	459
juin 2010	72	61	102	94	114	443

Chiffres du FOREM⁷

En termes d'accueil et d'aide aux demandeurs d'emploi, la commune d'Awans dispose d'une ALE (Agence Locale pour l'Emploi) qui vient de passer en Agence de titres-services. Par contre, aucune maison de l'emploi n'est présente au sein de la commune. De plus, il n'existe pas réellement de service assurant un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi, les employés du Service Social awansois ayant également d'autres matières à gérer. Le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) a mis en place un partenariat avec son homologue d'Ans pour que certains demandeurs d'emploi de l'entité puissent aussi y bénéficier d'une aide. Néanmoins, cette possibilité est d'une part méconnue tout en ne représentant, d'autre part, qu'une solution annexe palliant au fait que ce genre d'aide sur le long terme n'existe pas à Awans.

Parallèlement, suite aux contacts qu'elle entretient avec ses entreprises, l'ADL d'Awans a créé « l'Antenne Emploi » en juillet 2009. Le principe est de collationner les différents postes vacants sur l'entité (offre du FOREM ou informations envoyées directement à l'Agence par les sociétés) et de les diffuser au moyen d'un panneau d'affichage et d'un site internet (depuis juin 2010). Les agents reçoivent également les demandeurs d'emploi (78 lors de la première année) afin de leur donner les informations nécessaires pour qu'ils puissent postuler à ces différentes offres ou répondre à des demandes d'aide ponctuelle. Aucune aide sur le long terme (suivi personnalisé) n'est possible actuellement au sein de l'ADL.

En termes d'aide aux demandeurs d'emploi, il existe donc un manque à Awans. Que ce soit au niveau de la clarté des aides apportées par les différents acteurs, des domaines de compétence, mais aussi de la visibilité à la population, la situation actuelle doit être améliorée. Il est ainsi important de faciliter et clarifier la communication entre ces différents acteurs mettant en place des actions pour la même population cible. Ce domaine fera l'objet d'une priorité du plan d'action de l'ADL d'Awans.

Au niveau des « employeurs », La Poste (600 postes) et le magasin IKEA (400 emplois) sont les deux plus grands pourvoyeurs d'emploi au sein de la commune. Fort de ses 11 enseignes, l'ouverture du « Shopping Hognoul » il y a trois ans a offert de nouvelles opportunités sur le territoire local. De même, le Parc d'activités économiques est en pleine expansion avec les différentes entreprises s'y implantant (seule une parcelle n'est pas encore vendue et les implantations se multiplient) et permettra également d'augmenter l'offre d'emploi locale à l'image de la société DHL qui a ouvert son centre régional en octobre 2009 et où travaillent désormais 50 personnes.

Cette évolution se marque d'ailleurs de manière significative au niveau des postes de travail. En effet, dans le secteur privé, entre 2003 et 2007, 415 postes supplémentaires ont été créés à Awans faisant passer leur

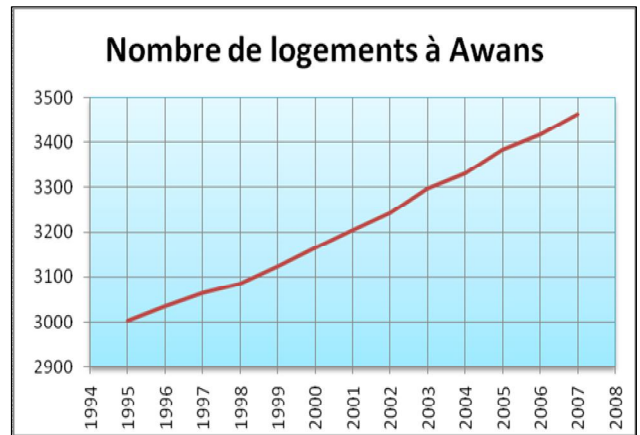
⁷ <http://www.leforem.be/endpoint/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/demande-emploi.html>

nombre à 1.871, ce qui représente une augmentation de 20,2% (9^e plus grande augmentation dans l'Arrondissement liégeois)⁸. Néanmoins, pour permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de ces nouveaux postes, il est important de les aider de manière correcte en leur permettant de connaître la nature des offres locales, de leur apporter une aide spécifique, de les remettre à niveau et de mettre en place des formations adéquates. Cette nécessité se retrouve développée dans la priorité 2 du plan d'actions de l'ADL.

Habitat / Logement / Pression foncière

Selon le dernier recensement statistique en ligne sur le site de www.statbel.be, en 2007, Awans comptait 3.463 logements. Un chiffre en évolution constante lors de ces 30 dernières années. Ainsi, depuis 1981, on dénombre quelques 918 logements supplémentaires, à savoir une augmentation de 27%.

Des chiffres qui ont surtout augmenté lors des dix dernières années car, si la moyenne jusqu'en 1995 était de 30 nouveaux logements pas an, elle est passée à 39 sur les dix dernières années. Mais cette tendance va encore en augmentant car, depuis 2007, le service de l'urbanisme a accordé 10 permis de lotir supplémentaires pour la construction de nouveaux lotissements sur l'entité. Au total, c'est 52 nouveaux lots qui ont été mis sur le marché immobilier en plus des constructions classiques. Dans un avenir proche, des lotissements vont également voir le jour au niveau de la partie Nord du village d'Awans, dans le village de Foz ou encore à Villers-l'Evêque. De quoi augmenter encore l'offre de logement sur l'entité.



Néanmoins, cette augmentation de l'offre coïncide également avec une augmentation très marquée du budget nécessaire pour l'acquisition des terrains sur l'entité. Ainsi, le prix du terrain à bâtir a littéralement explosé pour atteindre 120 euros par m² alors qu'il n'est pas rare de voir des transactions s'effectuer à des tarifs beaucoup plus élevés. Une tendance évidemment commune pour les bâtiments abritant des commerces, des PME et le secteur de l'Horeca.

Au niveau des caractéristiques urbanistiques, 50,3% des bâtiments sont des maisons isolées. Un chiffre en augmentation constante ces dernières années. 21% sont des maisons mitoyennes, 19% des maisons jumelées et seulement 6,3% des appartements. Néanmoins, il est important de signaler que si toute la commune est marquée par ce développement important des maisons isolées, le village d'Awans demeure une exception puisqu'il compte un nombre plus important de maisons jumelées ou mitoyennes suite à son passé industriel.

Autre particularité de plus en plus marquée sur l'entité, la taille des habitations. En effet, plus d'un quart des logements (25,2%) se trouvent dans la catégorie des 85-104 m² alors que 24,9% se trouvent dans la tranche 55-84m². Des chiffres largement au-dessus de la moyenne en région liégeoise et en Région Wallonne. Ainsi, à Awans, ce sont les logements de petites tailles qui sont les moins représentés.

D'ailleurs, les appartements sont peu nombreux, même si les demandes de permis d'urbanisme pour la construction d'immeubles à appartements ne cessent d'augmenter. On a ainsi assisté à la construction de plusieurs bâtiments de ce type le long de la RN3 (comportant souvent aussi des rez-de-chaussée commerciaux), mais aussi dans le centre d'Awans. Néanmoins les autorités communales ont décidé de ne plus autoriser la construction d'immeubles comportant un grand nombre d'appartements au sein des villages. Le gabarit de ces immeubles sera désormais sensiblement égal à celui des constructions voisines et n'excéderont pas deux étages.

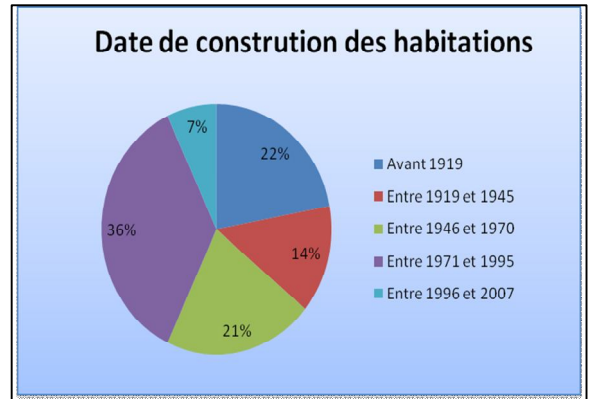
La commune abrite également beaucoup de logements sociaux principalement dans sa partie Sud même si la tendance actuelle est d'augmenter l'offre dans la partie Nord (voir point 3.2.1.12).

Autre élément important pour comprendre la situation de ce territoire, le taux de propriétaire. A Awans, il tourne autour des 75%, ce qui représente un taux particulièrement important. En effet, à titre de comparaison, en Région wallonne, la moyenne est aux alentours de 68%. Par conséquent, la commune est aussi confrontée à une pénurie très marquée de logements à louer. Une situation caractéristique des communes périurbaines à vocation résidentielle. Une situation qui entraîne aussi le fait que le qualificatif de « village dortoir » peut de plus en plus être accolé à certains villages comme Hognoul.

⁸ Site internet www.statbel.be.

Ainsi, pour confirmer cette tendance, l'analyse des dates de construction des logements awansois permet de mettre en avant leur nouveauté. En effet, comme l'illustre le graphique ci-contre, les logements construits entre 1971 et 1995 sont les plus représentés à Awans, phénomène bien plus marqué qu'en Région Wallonne. Ainsi, 43% des habitations actuellement présentes sur l'entité ont été construites après 1971.

Enfin plusieurs indicateurs démontrent que l'accession à un logement acquisitif est de moins en moins aisée au sein de l'entité. Pour les jeunes ou les personnes aux revenus modestes, le nombre restreint d'appartements, le nombre largement majoritaire des maisons unifamiliales et l'augmentation des prix représentent des obstacles trop importants pour devenir propriétaires sur l'entité. Pour conforter cette analyse, le point 3.2.1.12 de ce diagnostic du territoire montre également que 1056 demandes pour obtenir un logement social sont dénombrées en 2010 alors que l'entité ne compte que 253 logements.



Agriculture

Comme déjà évoqué dans le point 3.2.1.3 relatif à l'économie et l'emploi, le secteur de l'agriculture est très marqué à Awans. Toujours forte de 64 exploitations, l'activité agricole est relativement diversifiée sur l'entité avec une volonté de trouver de nouveaux créneaux plus rentables.

Géographiquement, la partie Nord de la commune est celle abritant le plus d'agriculteurs. Ainsi, tant à Othée qu'à Villers-L'Evêque, on dénombre 20 acteurs agricoles. Au niveau de sa partie Sud, la commune compte encore 10 exploitants dans le village d'Awans, 7 à Hognoul et également 7 dans le petit village de Fooz. Cette forte présence des agriculteurs (tant en nombre qu'en concentration dans certaines parties des villages) donne une impression positive de la ruralité.

En ce qui concerne les activités, ces acteurs se partagent entre l'agriculture et l'élevage. Au niveau des produits cultivés, on pointera les céréales (surtout le froment d'hiver, l'épeautre et l'orge d'hiver), les cultures fourragères (essentiellement le maïs) mais aussi les plantes industrielles (dont évidemment les betteraves sucrières et la chicorée). En ce qui concerne l'élevage, l'activité d'élevage et d'engraissement de bovins est la plus répandue, mais on retrouve aussi quelques exploitations travaillant au niveau des produits laitiers.

Reste que cette activité agricole (culture ou élevage), est presque exclusivement dirigée vers la vente aux sociétés industrielles. La vente directe aux consommateurs ne représente donc pas un secteur fort sur l'entité. Néanmoins, les 8 exploitants y opérant actuellement se veulent de plus en plus dynamique et l'Agence va tenter de leur venir en aide (voir plan d'actions). Au niveau des produits en vente directe à la ferme, on pointera le lait, des œufs, fruits et légumes mais aussi des colis de viande. Autre élément important, la création d'un Potager Collectif à Awans par un porteur de projet étant passé par l'ADL.

Le secteur de l'agriculture est donc présent mais aussi très important pour l'entité d'Awans. Une priorité entière du plan d'actions de l'ADL lui est ainsi consacrée. Depuis sa création, l'Agence noue des liens de confiance avec les acteurs de ce secteur, ayant notamment permis de résoudre plusieurs de leurs difficultés en matière de retraitement des déchets (cfr. les rapports d'activités de l'ADL d'Awans).

Environnement / Cadre de vie

Le cadre de vie awansois est relativement différent en fonction de la partie de l'entité que vous examinez. Ainsi, comme expliqué en profondeur au niveau de l'étude AFOM de la commune, plusieurs situations cohabitent. Néanmoins, dans sa majorité, l'environnement awansois est caractéristique à celui de la Hesbaye traditionnelle. Un paysage en openfield composé de villages enserrés dans une auréole herbagère avec quelques vergers anciens. On y parle de village « en tas » regroupant des maisons jointives, s'alignant le long des routes, pour former un ensemble resserré mais bien individualisé. Des caractéristiques qui se retrouvent essentiellement au Nord de la commune.

Le Sud de la commune ayant une vocation agricole moins marquée est caractérisé par un habitat plus dense. Une situation particulièrement visible dans le village d'Awans et où l'activité industrielle a marqué tant le paysage (bâtiments industriels se caractérisant par des gabarits et des matériaux qui créent une rupture vis-à-vis du cadre bâti traditionnel) que l'habitat avec de nombreuses maisons mitoyennes et serrées.

En 2005, une étude de l'INS a permis de déterminer le sentiment de la population awansoise par rapport à la qualité de la vie dans l'entité. On pouvait notamment y relever que 58,3% des citoyens jugeaient la commune de manière satisfaisante, ce qui était un taux supérieur à celui de la Région wallonne et de la Province de

Liège. Seules 10,4% des personnes considéraient Awans peu agréable au niveau de ce paramètre. En outre, 31,4% des Awansois jugeaient leur tranquillité au sein de la commune comme peu agréable. Un taux particulièrement élevé en comparaison avec les autres niveaux étudiés. En revanche, 35% de la population se disait contente de l'esthétique des diverses constructions. Enfin, comme expliqué dans le point 3.2.1.4 concernant la qualité du logement local, on notera la nouveauté de la moitié des constructions locales. De même, au niveau de l'équipement des habitations awansoises, les chiffres sont là plus que positifs et nettement au-dessus de la moyenne wallonne : 22,9% des logements awansois sont équipés d'internet, 87,3% disposent d'un jardin et pas moins de 71,3% des habitations sont déjà équipées du chauffage central. Des éléments qui démontrent le cadre de vie positif de l'entité.

Une étude qui n'a pas été renouvelée, mais dont les résultats doivent être restés dans le même ordre d'idée. En effet, les instances communales s'attèlent à préserver au maximum la qualité de la vie (on peut notamment pointer la présence d'un agent constatateur au niveau des incivilités) tout en tentant de solutionner les sources de nuisances. Ces dernières sont évidemment essentiellement dues à la circulation induite par la forte activité économique au niveau de la RN3. Raison pour laquelle un Plan Communal de Mobilité est en phase de finalisation. Enfin, il est également important de préciser que certaines nuisances sont indépendantes de l'activité (aéroport, autoroute, etc.).

Mobilité

Pour faire un point complet concernant la mobilité au sein de l'entité, il était important d'envisager plusieurs aspects. Le premier concerne **l'accès à la commune**. A ce niveau, il est aisé d'accéder à Awans grâce à l'importance du réseau autoroutier et routier desservant l'entité. Située juste au Nord de l'échangeur de Loncin et possédant sa propre sortie d'autoroute (31 sur l'E40), la commune peut être facilement rejointe depuis toutes les autoroutes avoisinantes : Aachen (E40), Anvers (E313), Bruxelles (E40), Maastricht (E25), Luxembourg (E25) et Namur (E42). Suite à la finalisation du tunnel de Cointe cette accessibilité n'a été qu'accrue.

En plus des autoroutes, l'accessibilité à Awans est facilitée par la présence de la RN3 traversant la commune. Cette dernière permet au trafic environnant de traverser de manière aisée l'entité. Au total, la localité d'Awans compte 113,96 km d'infrastructure routière. Les autoroutes s'étendent sur 5,39 km. Au niveau interne, le réseau routier communal représente 97,77 km et le réseau routier régional sur le territoire se chiffre à 10,8 km⁹. Le réseau routier de la commune est donc dense et permet également une liaison facile entre tous les villages de l'entité.

Ces différents réseaux routiers cohabitent et interagissent via de nombreux carrefours. Ainsi, sur l'ensemble de l'entité, on ne dénombre que deux sites (sortie d'autoroute et accès au Shopping Hognoul via la RN3) dotés de feux de signalisation. Parallèlement, pour faciliter la mobilité sur les grands axes, trois sites sont équipés de grands ronds-points (entrée du site IKEA, parc d'activités économiques et accès à la RN3). A l'inverse, le centre de plusieurs villages comporte des carrefours importants rassemblant un grand nombre de voiries (Awans, Fozz et Villers l'Évêque), quelques petits ronds-points ont par ailleurs été mis en place ces dernières années.

Au niveau des **services**, différentes lignes de bus desservent la commune et chaque village figure sur le trajet d'au moins une ligne. Awans bénéficie d'une bonne connexion bus vers Liège, en revanche, le nombre de passages de bus en heure de pointe dans les villages et l'absence de lignes « transversales » rendent difficile la liaison entre les différents villages de l'entité mais aussi au centre administratif de la commune depuis la partie Nord de celle-ci.

De plus, l'entité dispose d'un arrêt ferroviaire au niveau de la halte SNCB de Bierset – Awans, où aucun service de la SNCB n'est désormais plus disponible. Une halte très peu utilisée, tant suite au peu de train s'y arrêtant mais surtout en raison de son absence de connexion au réseau de bus. En effet, pour quitter cette « gare » les voyageurs n'ont donc d'autre option que la marche, la voiture ou le vélo. Les gares d'Ans et de Liège-Guillemins constituent les nœuds de desserte principaux.

Enfin, il n'existe pas de station de voitures partagées ni d'emplacement de taxi sur le territoire communal. Parallèlement, on constate un énorme manque d'infrastructures concernant les modes de déplacement doux. Les piétons disposent de peu de trottoirs et d'accotements sur une partie importante du territoire, alors que les personnes à mobilité réduite font face à un manque quasi-total d'équipement et que les cyclistes manquent d'implantations propres à l'exception de celle mise en place sur la RN3.¹⁰

Ces différents éléments démontrent qu'il n'existe pas réellement d'alternative à la voiture individuelle.

En termes d'**évolution**, le volume du trafic routier est en constante progression sur l'entité. Les différents comptages réalisés sur la RN3 et aux environs par de multiples acteurs (SPW, bureau d'étude et commerces envisageant une future implantation) sont similaires. Si le diagnostic réalisé par la société Planeco¹¹ en vue de

⁹ Chiffres 2005 de l'INS via la base de données du site : capru.fsagx.ac.be

¹⁰ « Plan communal de mobilité d'Awans », Planeco, 2009 disponible sur <http://www.planeco.be/projets.php> .

¹¹ « Plan communal de mobilité d'Awans », Planeco, 2009 disponible sur <http://www.planeco.be/projets.php> .

la rédaction du PCM (Plan Communal de Mobilité) permet d'avoir une idée précise du charroi, il n'évoque pas le futur. A l'inverse, les recensements réalisés par le SPW évoquent un trafic tournant à 9.000 véhicules par jour sur le RN3 en 2007 qui tourne désormais à plus 12.000 véhicules par jour et qui devrait rapidement dépasser les 15.000 (particuliers, travailleurs et transporteurs confondus) suite au développement du Parc d'activités économiques et à la naissance d'autres commerces. Des chiffres qui démontrent à quel point la mobilité doit représenter une préoccupation majeure dans les années à venir.

Malheureusement, toutes les données fournies par les enquêtes de mobilité menées auprès des grandes entreprises locales (Ikea, NSI, La Poste, etc.) indiquent que le personnel de celles-ci est essentiellement originaire de la grande agglomération liégeoise mais également de la vallée de l'Ourthe et du Condroz. Le mode principal utilisé par le personnel pour effectuer les déplacements est la voiture individuelle. A l'heure actuelle, cette problématique de la mobilité fait l'objet d'une étude devant aboutir à un schéma de structure et un Plan Communal de Mobilité (voir point 3.2.1.10). L'Agence a également commencé à examiner les actions qui pourraient aider en la matière (covoiturage depuis les grands pôles économiques, navettes collectives depuis les gares avoisinantes, amélioration de l'offre des transports en commun, etc.).

Culture/ Sport/ Monde associatif

Le monde associatif est extrêmement présent et développé à Awans. Ainsi, on dénombre une trentaine de clubs sportifs et une quarantaine d'associations culturelles et sociales.

Au **niveau sportif**, l'entité regroupe plusieurs disciplines allant du basket (4 clubs) au karaté en passant par les arts martiaux ou encore le tennis de table. Néanmoins, aucun de ces clubs n'évolue dans les divisions supérieures de leur sport respectif.

Au niveau des **associations**, les domaines d'actions sont également très variés. Que ce soit en termes de loisirs (Club photos, Des chiffres et les lettres, etc.), de culture (troupes de théâtre, chorales, etc.) ou encore de découverte de la nature (Club horticole, Bio-Loisirs, Bonsaï Club, etc.), le panel est très étoffé. Ainsi, on pointera aussi la préservation du patrimoine avec la présence de quatre « Qualité village » officiant chacun dans l'un des villages de l'entité (l'un d'entre eux s'appelle désormais Awans Ravike).

Au niveau des **infrastructures**, Awans dispose d'un Foyer Culturel établi à Hognoul. La salle pouvant accueillir des spectacles a d'ailleurs été remise à neuf en 2010. Différentes associations viennent profiter de ce bâtiment pour y organiser des ateliers peinture, de la pyrogravure, des cours de danse ou encore du bricolage. Sur le même site, il existe un cyber espace doté d'une dizaine d'ordinateurs pouvant être mis à la disposition de la population ou utilisé pour des cours d'informatique. A noter qu'aucun animateur culturel n'est engagé pour faire vivre ces infrastructures.

On pointera aussi la présence d'un hall omnisports, de quelques plaines de jeux, de terrains de basket extérieurs mais aussi de terrains de football. Ces différentes infrastructures sont occupées par des clubs et associations culturels et sportifs. Plusieurs salles communales sont également réparties dans les différents villages et permettent d'accueillir les réunions d'associations et clubs sportifs.

Néanmoins, comme au niveau des acteurs économiques, les synergies entre les différentes associations/clubs sont très rares, à l'image des quatre « Qualité village » différents ou des associations pour anciens combattants là aussi spécifiques à chaque village. Chacun « travaille » dans sa spécificité, avec son public propre et avec ses habitudes. Même si la portée de plusieurs organisations (spectacles, concerts, etc.) pourrait se voir augmentée via un travail en commun, la communication est difficile. L'avènement des réseaux sociaux sur internet permet un rayonnement un peu plus important des informations locales, mais plusieurs activités ou projets pourraient bénéficier de retombées bien plus importantes si une synergie locale faisait son apparition (voir aussi le point 3.2.1.11).

Enseignement

Au niveau des études maternelles et primaires, les deux réseaux d'enseignement sont représentés sur l'entité d'Awans.

Le réseau communal est présent dans quatre des cinq villages :

- une implantation maternelle et primaire à Awans,
- une implantation maternelle et primaire à Fooz,
- une implantation maternelle et primaire à Othée,
- une implantation maternelle et primaire à Villers l'Evêque.

Pour sa part, le réseau libre est présent dans trois des quatre villages :

- une implantation maternelle et primaire à Awans,
- une implantation maternelle et primaire à Villers l'Evêque,
- une implantation maternelle à Hognoul.

On voit donc que l'offre est nombreuse et diversifiée. Au total, ces différents établissements regroupent 805 élèves. En juin 2010, les chiffres par établissement étaient ceux-ci :

Dans le réseau communal :

- Awans : 69 élèves au niveau primaire, 45 au niveau maternel.
- Fozz : 42 élèves au niveau primaire, 24 au niveau maternel.
- Othée : 113 élèves au niveau primaire, 52 au niveau maternel.
- Villers l'Evêque : 32 élèves au niveau primaire, 23 au niveau maternel.

Dans le réseau libre :

- Awans : 303 élèves.
- Villers : 79 élèves.
- Hognoul : 23 élèves.

La répartition de la population scolaire awansoise est équitable entre les deux réseaux. En effet, au niveau du réseau communal, on compte 256 élèves en primaire et 144 en maternel, soit un total de 400 alors que l'enseignement libre regroupe 405 élèves.

Par contre, l'enseignement en immersion (anglais ou néerlandais) n'est proposé dans aucun établissement. Il n'existe pas non plus d'établissement proposant un enseignement secondaire et aucune formation qualifiante n'est dispensée par un organisme awansois.

Outils et plans de développement territorial et local, y compris éventuelles initiatives privées

Voici les éléments actuellement d'application dans la commune d'Awans :

- Un plan de secteur ;
- Le Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.) n°1 à Hognoul du 4/7/2005 ;
- Le P.C.A. du Domaine de Waroux du 30/12/1954 ;
- Le site à réhabiliter, rue de la Station, 41 à Awans,
- Les 12 périmètres de remembrement ;
- Les monuments et sites classés : 4 monuments et 3 sites ;
- les captages et périmètres de protection : 16 ouvrages de prise d'eau sont recensés sur l'ensemble des entités et près de 75% du territoire sont concernés par les zones de prévention, à l'exception de la partie Nord ;
- les arbres et haies remarquables : la liste a été arrêtée le 14/12/1993 ;
- le statut juridique du Roua, ruisseau de catégorie 2 ;
- le statut juridique des différentes voiries, à savoir, de la Nationale 3, de l'autoroute E40, et l'atlas des sentiers et chemins ;
- le plan d'exposition au bruit lié à l'activité aéroportuaire de Liège,
- le programme d'ancrage du logement communal.

En outre, la commune d'Awans a décidé de lancer un Plan Communal de Développement Rural (avec création d'une Commission Locale de Développement Rural), un schéma de structure ainsi qu'un Plan Communal de Mobilité.

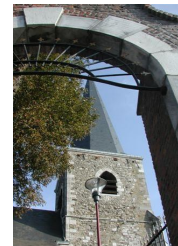
Monuments classés :

Eglise Notre-Dame à Villers-L'Evêque



Tumulus d'Othée

Eglise Sainte-Agathe d'Awans



Perron de Villers-L'Evêque.

Outils d'animation

Au niveau de l'Administration communale, des projets pour l'animation de la commune sont mis en place par plusieurs services, notamment les affaires économiques, l'environnement ainsi que les affaires sociales et culturelles.

Le service des affaires économiques (1 agent) s'occupe essentiellement de l'organisation des fêtes foraines et de la mise en place du marché de Noël.

Quant à lui, le service des affaires sociales et culturelles (2 agents) organise différents stages pour enfants, le festival de marionnettes « Ainsi font font font », la Saint-Nicolas ou encore l'action « Je lis dans ma commune ».

Au niveau du service de l'environnement, ce sont des marches retraçant l'histoire de l'entité ou mettant en lumière ses atouts naturels qui sont mises en place.

Reste que le cadre du personnel communal ne semble pas assez important que pour permettre l'organisation d'activités supplémentaires venant se greffer à leur travail quotidien. De plus, aucun poste d'animateur n'existe. Dans ce cadre, le travail de l'Agence doit avoir un impact important. D'ailleurs, plusieurs fiches-projet du plan d'actions concernent directement ce sujet : dynamisation des marchés (32), mise en place d'une balade gourmande (33), redynamisation de la route des clochers (30), mise en place de synergies (9) ou création de journées portes-ouvertes (22).

Parallèlement, comme expliqué dans le point 3.2.1.8, le monde associatif est très bien représenté sur le territoire communal et particulièrement actif. De nombreuses activités sont donc organisées régulièrement. Malheureusement, ces actions sont souvent limitées géographiquement tout comme au niveau des moyens. Il est ainsi rarissime que plusieurs associations s'unissent pour l'organisation d'un événement.

Au niveau de l'Agence de Développement Local, l'objectif serait de créer une dynamique au sein de la commune. Pour cela, il est important de nouer des liens avec les responsables de ces différents outils d'animation. Dans un premier temps, l'ADL tente d'aider au niveau de la promotion des activités mise en place tout en apportant éventuellement son aide pour créer des projets (voir fiche-projet 34). Mettre en lumière la richesse de ce monde associatif local est un projet de longue haleine auquel l'ADL a commencé à s'attaquer.

Ensuite, créer des moments de rencontre permettant de mettre en place des synergies (actions communes, canaux de communication, etc) pourrait apporter un plus indéniable (comme l'ADL tente de mettre en place au niveau économique). Une planification collective (agenda des manifestations locales) aurait aussi un impact positif au niveau des différentes manifestations organisées à Awans.

Social

Pour travailler dans ce domaine, l'entité d'Awans dispose de plusieurs implantations et structures :

- Sur un site unique localisé au cœur du village d'Awans, il existe 2 Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (CAE) accueillant la petite enfance (de 0 à 3 ans) ;
- 5 accueillantes d'enfants à domicile conventionnées sont présentes sur l'ensemble du territoire ;
- 4 maisons de repos réparties dans les différents villages (sauf à Fooz) et de capacité plus ou moins importante.
- 4 logements de transit constitués de 3 appartements et d'une maison unifamiliale ;
- 253 logements sociaux locatifs ;
- 21 logements moyens ;
- Une 4^e I.L.A. (initiative locale d'accueil) a été mise en place par C.P.A.S.

Une offre qui a tendance à augmenter de manière régulière pour tenter de répondre à une demande de plus en plus marquée. Ainsi, comme l'a démontré l'analyse du logement local (point 3.2.1.4), l'accession à un logement acquisitif est de moins en moins aisée au sein de l'entité. Ainsi, en 2010, on dénombre 1056 demandes pour obtenir un logement social sur l'entité.

Enfin, notons que parallèlement à ces structures « communales », plusieurs associations touchant des catégories de personnes bien précises sont également présentes sur le territoire (clubs de pensionnés, associations d'anciens prisonniers de guerre, etc.). On pointera aussi l'asbl « La Boussole », une AMO (Action en Milieu Ouvert), qui a pour objectif de rencontrer les besoins des 12-18 ans des communes d'Ans et Awans. Néanmoins, compte tenu de la différence de territoire, les actions de cette asbl sont essentiellement tournées vers notre voisin. Les adolescents représentent un public difficile à toucher et à rassembler autour d'un projet. Ainsi, on notera ainsi la tentative des affaires sociales et culturelles de créer un outil spécifique d'information pour les jeunes âgés de 15 à 21 ans : le Tchat'Awans. Un trimestriel qui n'a vécu que deux ans.